

DELIBERATION PORTANT ELECTION PARTIELLE DES REPRESENTANTS USAGERS AUX COMITES DE PILOTAGE DES  
COLLEGIUMS

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA  
SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 décembre 2016 portant élection du Président de l'Université,  
Mathias BERNARD ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 19 mai 2017 portant approbation du règlement intérieur des  
Collégiums ;

Vu l'appel à candidature adressé aux usagers le 22 novembre 2018 ;

Considérant les candidatures de :

- Collégium DROIT, ÉCONOMIE, GESTION :
  - Liste 1 : Alexis GUILLAUME, Manon DELANNOY
  - Liste 2 : Félix GARNIER, Lucas MALY
- Collégium TECHNOLOGIE, SCIENCES POUR L'INGENIEUR :
  - Pas de candidature -
- Collégiums SCIENCES FONDAMENTALES :
  - Pas de candidature -
- Collégium LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES :
  - Anna MENDEZ

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu le vote à bulletin secret effectué ;

**DECIDE**

**Article 1** – Collégium DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (deux membres du conseil de l'une des composantes, mais  
n'appartenant pas à la même composante) :

Compte tenu du mode de scrutin, la « Liste 2 » (Félix GARNIER – Lucas MALY) est élue membre du comité de pilotage  
du Collégium DROIT, ÉCONOMIE, GESTION au titre des représentants USAGERS.

**Résultats du vote :**

Membres en exercice : 81

Membres étudiants présents et représentés : 14

Bulletins blancs : 2

Bulletins nuls : 0

Nombre de voix « Liste 1 » : 3

Nombre de voix « Liste 2 » : 9

**Article 2** – Collégium TECHNOLOGIE, SCIENCES POUR L'INGENIEUR (deux membres du conseil de l'une des composantes, mais n'appartenant pas à la même composante) :

- Pas de candidature -

**Article 3** – Collégium SCIENCES FONDAMENTALES (deux membres du conseil de l'une des composantes, mais n'appartenant pas à la même composante) :

- Pas de candidature -

**Article 4** – Collégium LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES (un membre du conseil de l'une des composantes) :

Compte tenu du mode de scrutin, Madame Anna MENDEZ est élue membre du comité de pilotage du Collégium LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES au titre des représentants USAGERS.

**Résultats du vote :**

Membres en exercice : 81

Membres étudiants présents et représentés : 14

Bulletins blancs : 8

Bulletins nuls : 0

Nombre de voix Anna MENDEZ : 6

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

Annexe : Procès-verbal de dépouillement du scrutin

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CAC UCA 2018-12-11-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS BIATSS AU COMITÉ DE PILITAGE DES  
COLLÉGIUMS**

**CONSEIL ACADEMIQUE -FORMATION PLENIERE- DU 11/12/2018 – 1<sup>ER</sup> TOUR**

**I. COLLÉGIUM DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**

Nombre de votants	Nombre de blancs	Nombre de nuls	Total à déduire	Bulletins valables
14	2	0	2	12

Candidats	Liste 1 Alexis GUILLAUME Manon DELANNOY	Liste 2 Félix GARNIER Lucas MALY
Nombre de voix	3	9

Liste proclamée élue : \_\_\_\_\_ Félix GARNIER – Lucas MALY \_\_\_\_\_

**II. COLLÉGIUM TECHNOLOGIE, SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR**

-aucune candidature-

**III. COLLÉGIUM SCIENCES FONDAMENTALES**

-aucune candidature-

**IV. COLLÉGIUM LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES**

Nombre de votants	Nombre de blancs	Nombre de nuls	Total à déduire	Bulletins valables
14	8	0	8	6

Candidat	Anna MENDEZ
Nombre de voix	6

Candidat proclamé élu : \_\_\_\_\_ Anna MENDEZ \_\_\_\_\_

Fait à Clermont-Ferrand, le 11/12/2018

Les assesseurs :

Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne

Mathias BERNARD